



## JOURNÉES DE FORMATION À DISTANCE OU EN PRÉSENTIEL

dates : 8 et 9 décembre 2024

horaires : de 9h30 à 17h30

tarif : 490 euros\*possibilité de financement  
Afdas sous conditions

([www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs](http://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs))

renseignements et inscriptions :

masterclassworkshopculture@gmail.com

## PUBLIC VISÉ ET PRÉ REQUIS

- artistes plasticiens toutes disciplines
- scénographes et curators
- vidéastes
- photographes
- auteurs (trices)
- graphistes
- illustrateurs(trices)
- aucun pré requis pour cette formation

## FORMATRICE

Caroline Petit Schirman est juriste en droit de la propriété intellectuelle, contrats de la culture, intervenante régulière auprès des Musées, Directions des affaires culturelles, conservateurs du patrimoine, Médiathèques, Salles de spectacles et Opéras. Ancienne attachée juridique du Centre Pompidou et fondatrice d'une galerie d'art contemporain dans le Marais à Paris. Autrice de plusieurs ouvrages sur le marché de l'art et articles sur l'exposition et professeure auprès de MBA internationaux en droit et marché de l'art.

## OBJECTIFS ET MÉTHODE

- comprendre les droits d'auteur et savoir les appliquer, les négocier
- comprendre l'intérêt des SPRD
- comprendre l'économie des droits
- test de positionnement envoyé avant la formation
- exposé des situations individuelles
- workshops et accompagnement

## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- délai de réponse de l'organisme suivant demande 3 jours ouvrés
- délai de réponse de l'OPCO pour financement (15 jours environ)
- formation donnée à distance et aménageable sur la durée pour un public empêché, accompagnement personnalisé sur demande.(prise en compte pédagogique et matérielle) possibilité de faire la formation dans l'atelier de l'artiste-auteur.

## MASTERCLASS&WORKSHOPCULTURE

### MES CRÉATIONS, MES DROITS D'AUTEUR

### OPTIMISER LES DROITS D'AUTEUR EN SOURCE DE REVENUS

Cette formation a pour but de sensibiliser les artistes-auteurs à l'optimisation de leur propriété intellectuelle souvent négligée et méconnue. Cette masterclass permet aux créateurs(trices) de reconnaître cette double économie, de la protéger et de la négocier auprès des diffuseurs professionnels publics et privés.

#### JOUR 1 . COMPRENDRE

- Connaître les droits d'auteur et savoir comment les négocier, les défendre
- Comprendre la protection et les risques liés à la diffusion des créations sur le web
- Evaluer les risques liés aux emprunts de créations préexistantes
- Comprendre l'intérêt et les enjeux des OGC (ADAGP, SACEM, SAIF, etc) lors de toute adhésion
- workshop

#### JOUR 2 . NÉGOCIER, SE FAIRE RÉMUNÉRER ET APPLIQUER

- Comprendre la rémunération des droits patrimoniaux et savoir l'appliquer (rémunération de l'exposition) (nouveau seuils légaux : résiliation contractuelle)
- Savoir rédiger et négocier une cession des droits patrimoniaux quel que soit le commanditaire droit d'exposition quels enjeux? \*Nouveauté 2024
- Rédiger une note d'auteur correcte et/ou une facture \* Nouveaux seuils 2024-2025
- Gérer une création à plusieurs
- workshop